

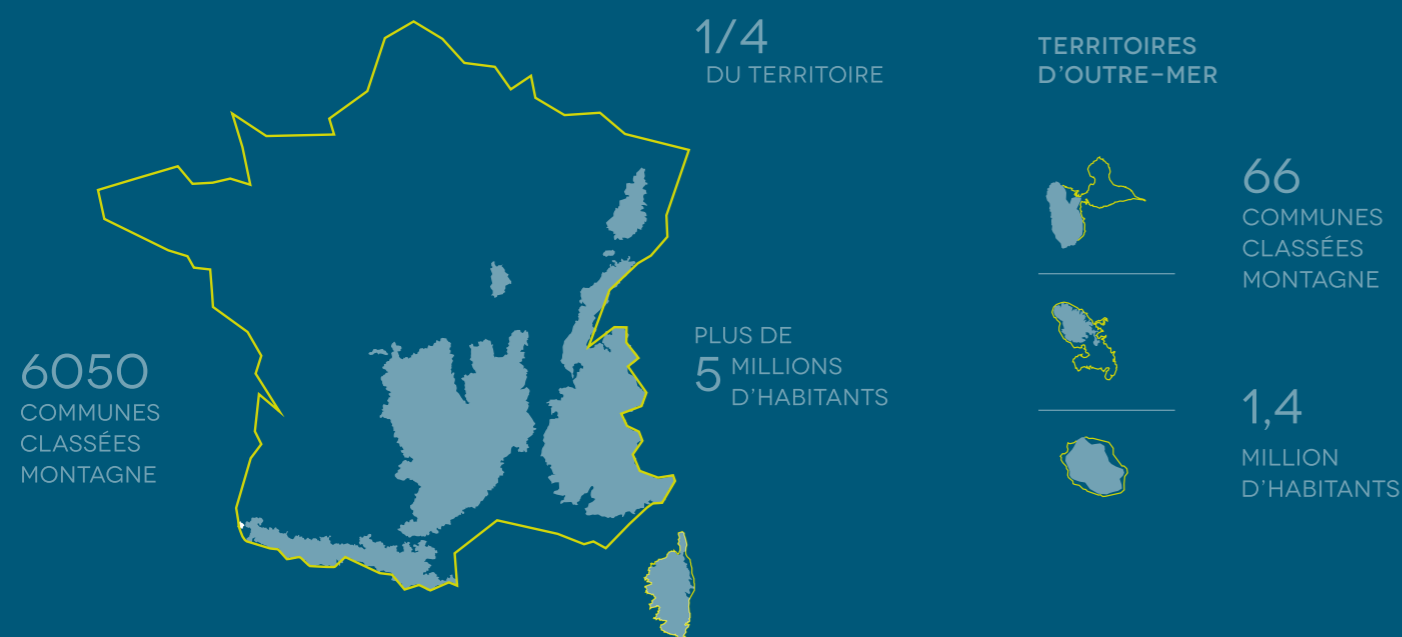


DEVENEZ ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE AVEC L'ANEM

L'ANEM, UNE ASSOCIATION D'ÉLUS FORTE DE 6000 MEMBRES

L'ANEM est une association d'élus dont l'objectif est de promouvoir un développement équilibré et durable des neuf massifs français de métropole et d'outre-mer. Sa principale mission vise à pérenniser les principes de la loi montagne et à donner aux collectivités des moyens d'action renforcés pour défendre les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la montagne.

Forte de ses 6 000 membres et rassemblant tous les niveaux de collectivités locales (communes, inter-communalités, départements et régions) ainsi que plus de 250 parlementaires, l'ANEM est reconnue par l'État comme un interlocuteur qualifié sur toutes les questions relatives à la montagne et à l'aménagement du territoire.



3 AVANTAGES ESSENTIELS À DEVENIR PARTENAIRE

La montagne représente près de 25% du territoire français et plus de 5 millions de citoyens métropolitains y résident, auxquels s'ajoute 1,4 million de citoyens dans les territoires d'outre-mer. De nombreuses entreprises de notre pays sont touchées de plus ou moins loin par les problématiques de la montagne. Devenir partenaire de l'ANEM c'est :

Soutenir une association qui œuvre depuis 35 ans pour faire reconnaître la spécificité de la montagne et défendre sa cause au sein de la collectivité nationale et de l'Union Européenne.

Bénéficiaire de l'image positive et de la notoriété de l'Association.

Entrer dans un réseau composé de plus de 6 000 élus : maires, conseillers communautaires, départementaux, régionaux et parlementaires.

Augmenter la visibilité de votre entreprise en la faisant apparaître dans l'ensemble des outils de communication de l'ANEM.

VOTRE VISIBILITÉ SUR TOUS NOS RÉSEAUX



NOTRE MAGAZINE POUR LA MONTAGNE

6 250 exemplaires
5 000 abonnés
25 000 lecteurs



NOTRE SITE INTERNET

Site référence des élus de la Montagne
(1 000 visiteurs uniques / jour)
+ compte twitter (1 300 abonnés)



NOS RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Rencontres annuelles rassemblant les élus d'une vingtaine de départements (locaux et parlementaires) autour des problématiques de la Montagne



NOTRE CONGRÈS ANNUEL

Grand rassemblement des forces vives de la Montagne organisé par l'ANEM et réunissant chaque année plus de 500 participants (élus, partenaires, presse...)

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Nos partenariats visent à promouvoir des solutions, des moyens et souvent des innovations répondant aux contraintes des territoires de montagne.

Depuis 1985, de nombreuses entreprises nous font confiance. Nous construisons avec nos partenaires un projet sur mesure qui évolue en fonction de la vie de l'entreprise et de ses besoins.

Avec chaque partenaire, nous avons à cœur de créer une histoire commune forte entre nos équipes respectives. N'hésitez pas à contacter l'équipe Partenariats. Nous étudierons avec vous le projet qui correspond le mieux à vos objectifs. Retrouvez également plus d'information sur nos partenariats sur notre site internet : www.anem.fr.



CONTACT

JÉRÔME DIAWARA
Responsable de la Communication et des Partenariats
7, rue de Bourgogne 75007 Paris
j.diawara@anem.org
01 45 22 17 58

ILS SONT DEVENUS PARTENAIRES



SUCCESS STORY LA POSTE

Yannick IMBERT

*Directeur des Affaires territoriales et publiques
du Groupe La Poste*

Nous sommes heureux de partager des expériences communes avec nos partenaires dans le cadre de la mutualisation de notre présence postale. C'est le cas avec nos Maisons France Services ou encore les solutions que nous proposons à un certain nombre de communes, de montagne notamment, comme le portage de repas que nous avons mis en place pour le Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura ou encore les tablettes SQOOL installées dans la commune d'AFA, en Corse. Ce ne sont que quelques exemples car La Poste est partenaire de tous les territoires et de tous les massifs.



SUCCESS STORY SFR

Arthur DREYFUSS

Secrétaire Général Altice-France SFR

L'ANEM a été une association motrice dans les débats sur le projet de loi ELAN. Nous saluons le rôle pragmatique qu'elle a su jouer pour faire évoluer le paysage législatif français en ce qui concerne notamment les dispositions liées au numérique ; nous l'invitons à poursuivre ses efforts en faveur de l'aménagement numérique de la montagne. Dès lors que des associations d'élus œuvreront pour faciliter la mise en place du New Deal, SFR ne pourra que s'en féliciter et travailler davantage encore à connecter ces collectivités aux réseaux de demain.